

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du jeudi 10 juillet 2014**

Le jeudi 10 juillet 2014 à 20h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 7 juillet, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, MEUNIER Jean-Michel, PANAR Michel, DIOGO Jean, Mme SALOMON Josiane.

Absents excusés : M. GEOFFROY Fabrice, Mmes GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

**DECISIONS**

Approbation du CR du dernier conseil municipal.

**1 - Travaux d'aménagement de places (validation des devis) :**

La date butoir de fin des travaux afin d'obtenir le reste des subventions est le 24/07. Présentation du projet du Groupe Valerian pour la place ainsi que pour l'évacuation de l'eau autour du terrain de tennis, par M. le premier adjoint.

Trois remarques sont faites :

- Décaler l'entrée du parking vers le chemin existant ;
- Laisser un passage piéton du côté gauche (maison du père Mangon) ;
- Poser un regard de grande taille à l'entrée de la noue.

Présentation du montage financier par M. le second adjoint, le budget prévisionnel est de 86 000€, le projet actuel de 55 000€. Le projet de financement a reçu l'aval de la trésorerie, malgré des réserves sur l'obtention de toutes les subventions.

Le projet est validé à l'unanimité.

**2 - Questions diverses :**

Groupe Valerian :

\* suite au passage sur différents chemins non prévu initialement, un nouveau constat est à venir, (route du bois leigne et chemin de la outarde canepetière entre autre).

\*proposition de revente des bungalows du stade à la commune, une proposition va nous être soumise.

Calitom : Désignation d'un élu relais : Jean Diogo.

Déplacement du bureau de vote vers la salle socio-culturelle :

Evoqué lors d'un précédent conseil, mais n'ayant pas fait l'objet de décision.

0 voix contre, 1 abstention, 7 voix pour : nous procéderons à la demande de déplacement auprès de la Préfecture.

Renouvellement de la convention du service d'intérim du centre de Gestion de la Fonction publique territoriale :

Reconduction de celle-ci à l'unanimité.

CAUE :

Une réunion sera programmée cet hiver, suivie d'un passage dans les rues avec une caméra thermique afin de définir les déperditions de chaleur.

Plantation de haies (dossier LGV) :

Rappel de vigilance pour les emplacements et passage piéton du Bief (sous le pont rail qui enjambe le bief).

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h00.